



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal Jeudi 16 octobre 2014

Décisions

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : **Raf De Visscher**, président du conseil communal,
Walter Vansteenkiste, bourgmestre,
Christine Lemmens, Marcel Van Langenhove, Bernard Carpriau, Monique Van der Straeten, Vincent Jonckheere, échevins
Jan Verhasselt, Herman Vander Voorde, Didier Noltinx (à partir du point 2), **Roger Mertens, Jacqueline Moreau, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Robert De Lille** (intègre la séance après le point 12), **Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Koen Weemaes, Wies Herpol, Steve Goeman** (à partir du point 11), **Monique Froment, Veerle Haemers**, conseillers
Katrien De Taeye, secrétaire communale.

Excusés : **Christian Andries, Michèle Laemont**, conseillers

Absente : **Cynthia Kiss**

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 17/09/2014 : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
2. Fabrique d'église Saint-Servais : budget 2015 et changement du plan pluriannuel + modifications budgétaires 2014 : approbation : l'échevin Jonckheere commente ce point : ce point est approuvé par 14 voix pour, 4 contre (Roger Mertens, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Alain Stubbe) et 2 abstentions (Bernard Carpriau, Didier Noltinx).
3. Création d'une administration centrale d'église : l'échevin Jonckheere commente ce point : il en est pris connaissance.
4. Dépassements de budget approuvés par le Collège : l'échevin Jonckheere commente ce point : il en est pris connaissance.
5. Décision pour la vente de la maison du pasteur de l'église Saint-Englebert (Avenue J. De Ridder 64) : l'échevin Jonckheere commente ce point : ce point est approuvé par 18 voix pour et 2 abstentions (Roger Mertens, Roberto Galluccio).

6. Livraison de sacs-poubelles pour déchets non recyclables pour l'année 2015 : approbation du cahier spécial des charges, estimation des coûts et modalités d'adjudication : l'échevin Jonckheere commente ce point et propose d'apporter 2 modifications, à savoir :
 - l'épaisseur est de minimum 35 microns
 - chaque sac porte l'impression « WEMMEL » et les armoiries de la communeCes modifications sont approuvées À L'UNANIMITÉ. Le point dans son ensemble est approuvé À L'UNANIMITÉ.
7. Rénovation du Hoeve Dries (commissariat de police) en centre administratif communal : cahier spécial des charges et estimation des coûts pour la commande architecturale : approbation : à la demande du Collège, ce point n'est pas traité. Le Collège souhaite d'abord disposer d'un meilleur aperçu de la situation financière de la commune.
8. Demande de lotissement A/17.2013 – aménagement du terrain en trois lots constructibles le long du Molenweg 50-52-54, connu au cadastre section A, n° 708D, 708F, 708P, 708R – demande de la Députation à s'exprimer sur le cas des routes – approbation : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé par 19 voix pour et 1 abstention (Didier Noltinx).
9. Règlement d'attribution des logements sociaux : approbation : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé par 18 voix pour et 2 contre (Roger Mertens, Roberto Galluccio).
10. Modification du règlement de roulage complémentaire : prolongement du Chemin d'Amelgem réservé au trafic agricole, aux piétons, aux cyclistes et aux cavaliers : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
11. Achat d'un logiciel intégré pour la gestion d'un système d'information géographique accessible à plusieurs services communaux (GIS) – système – approbation du cahier spécial des charges, modalités d'adjudication et estimation des coûts : l'échevin Carpriau commente ce point. Steve Goeman intègre la séance. Ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
12. Jobpunt Vlaanderen : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale : l'échevine en charge du personnel est désignée en tant que représentant et Monique Van der Straeten en tant que représentant suppléant : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Robert De Lille intègre la séance.

Steve Goeman

Demande de déplacer la date de la prochaine séance du Conseil communal, prévue le 20 novembre, étant donné que ce jour-là se tient également une assemblée générale du Conseil d'administration d'IWVB.

La prochaine séance du Conseil communal se tiendra le mercredi 19 novembre.

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 21 novembre 2014.

Wemmel, le 20 octobre 2014

Par ordonnance :
La secrétaire communale
(s) K. DE TAEYE

Le président
(s) R. DE VISSCHER